

L'action de l'Unesco dans le domaine de la reconstruction

Chloé Maurel

DANS **HISTOIRE@POLITIQUE** 2013/1 n° 19 , PAGES 160 À 175
ÉDITIONS **CENTRE D'HISTOIRE DE SCIENCES PO**

DOI 10.3917/hp.019.0012

Date de mise en ligne : 11/04/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-histoire-politique-2013-1-page-160?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'histoire de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'action de l'Unesco dans le domaine de la reconstruction

Chloé Maurel

La création de l'Unesco a été préparée pendant la Seconde Guerre mondiale, au cours des sessions de la « Conférence des ministres alliés de l'éducation » (CAME) tenues à Londres entre 1942 et 1945. Le projet pour la future organisation élaboré en avril 1944 par la délégation américaine à la CAME était orienté principalement vers la reconstruction éducative et culturelle : la nouvelle organisation s'intitulerait « Organisation des Nations unies pour la reconstruction éducative et culturelle » (ONU-REC). Son but serait de « réparer, dans la mesure du possible, le tort causé à l'héritage culturel commun du monde par les puissances fascistes », dans les pays européens et asiatiques¹. Si ce projet, discuté longuement en avril 1945, n'a finalement pas été adopté², au profit d'une organisation conçue plus largement « pour l'éducation, la science et la culture », cette volonté de faire agir la nouvelle institution en faveur de la reconstruction a marqué celle-ci durablement³. Dès la conférence constitutive de l'Unesco, sur la pression insistante des délégations européennes, est mis en place un programme de reconstruction des institutions éducatives, scientifiques et culturelles détruites par la guerre⁴.

En fait, le domaine de la reconstruction et de la gestion des « personnes déplacées » (elles sont des dizaines de millions à la fin de la guerre) s'est partagé entre plusieurs institutions et structures qui avaient chacune des compétences en la matière. Une des principales d'entre elles est l'UNRRA, United Nations Relief and Rehabilitation Administration, créée par les Alliés en novembre 1943 pour secourir les peuples des pays occupés par les puissances de l'Axe. Elle opère sous le commandement militaire des Alliés, et essentiellement sous direction américaine (ses trois directeurs généraux successifs sont des Américains). Son mandat va consister à assister les civils des États alliés et les personnes déplacées dans les États libérés par les troupes alliées, en

¹ Projet rédigé par les délégués américains Studebaker et Kefauver. Cf. doc. confidentiel du 27 avril 1944, « Activities in London of American Delegation to the CAME », 4^e réunion privée de la délégation du 7 avril 1944. Et : « Suggestions for the development of the CAME into the United Nations Organisation for Educational and Cultural Reconstruction », archives diplomatiques américaines (documents cités par Gail Archibald, *Les États-Unis et l'Unesco, 1944-1963*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 34-35).

² D. Mylonas, *La Conférence des Ministres alliés de l'éducation (Londres, 1942-1945). De la coopération éducative dans l'Europe en guerre à la création d'une organisation internationale*, université de Genève, institut universitaire de hautes études internationales, 1979, p. 230-236 et 295-298.

³ Columbia University : Rare Books and Manuscript Library : collection privée Charles Ascher : box 145 : lettre (désormais : lt.) de Donald C. Stone, assistant director in charge of administrative management, à J. Huxley, 8 août 1946, 4 p.

⁴ Archives Unesco, ECO/CONF/29, 16 nov. 1945, p. 88.

particulier les pays d'Europe de l'Est, au sujet desquels les États-Unis craignent la contagion communiste. L'UNRRA a un personnel de près de 28 000 personnes. Elle donne aux personnes déplacées une aide d'urgence : abri, nourriture, transport. Dans les cinq mois qui suivent la fin de la guerre, l'UNRRA réussit à rapatrier les trois quarts de toutes les personnes déplacées. Cette structure continue son action jusqu'en juin 1947. Sous l'impulsion des États-Unis, elle cède la place en 1947 à une organisation temporaire, l'Organisation internationale des réfugiés (OIR), qui œuvre jusqu'à sa disparition en 1950 à assurer l'installation des réfugiés et des personnes déplacées. En lien avec le travail de l'OIR, est adoptée en 1951 la Convention des Nations unies sur les réfugiés⁵.

Concernant la reconstruction éducative, qui aurait dû être du ressort de l'Unesco, en fait les États-Unis, mécontents de l'élection en 1946 du Britannique Julian Huxley au poste de directeur général de l'Unesco, décident d'y contribuer bien plus par la voie bilatérale que par la voie multilatérale : ils suscitent la création de la Commission for International Educational Reconstruction (CIER). Cette agence, qui fonctionne de 1946 à 1949, lance un appel à contributions volontaires, auquel les organisations privées américaines répondent très généreusement, assistant à hauteur de plus de 100 millions de dollars les pays dévastés par la guerre, budget sans proportion avec celui de l'Unesco⁶.

Enfin, le plan Marshall, lancé en 1947, contribue fortement à l'effort de reconstruction matérielle de l'Europe de l'Ouest, au moyen du versement d'une aide répartie par l'OECE (Organisation européenne de coopération économique, créée en 1948 et ancêtre de l'OCDE, Organisation de coopération et de développement).

Pourtant, à côté de toutes ces structures qui se font parfois concurrence entre elles, et en lien avec elles, l'Unesco a réussi à jouer un rôle non négligeable dans la reconstruction.

Quelle a été la spécificité de l'action de l'Unesco dans le domaine de la reconstruction ? Il s'agira de mettre en lumière le rôle de cette dernière dans la reconstruction matérielle des institutions culturelles, puis son action en faveur des victimes de la guerre.

L'Unesco et la reconstruction matérielle des institutions culturelles

Un département de la reconstruction aux moyens réduits

Dans les premières années, l'action en vue de la reconstruction est considérée comme une tâche primordiale de l'Unesco. Dès 1946 est créé au sein de l'organisation un département de la reconstruction. À sa tête se trouve le Français d'origine polonaise Bernard Drzewieski. Cet homme avait dans l'entre-deux-guerres publié des brochures utopistes, *New Education*, et *Civic Education*, et, pendant la guerre, réfugié en

⁵ Sur l'UNRRA, cf. Bob Reinalda, *Routledge History of International Organizations. From 1815 to the Present Day*, New York, Routledge, 2009, p. 347-350.

⁶ Gail Archibald, *Les États-Unis et l'Unesco...*, *op. cit.*, p. 140.

Angleterre, il avait coopéré avec le Conseil pour l'instruction civique internationale⁷. Dans ces premières années, de nombreux acteurs et collaborateurs de l'Unesco s'accordent sur l'idée que la nouvelle organisation doit contribuer à l'effort de reconstruction. Ainsi, le philosophe chinois Lin Yutang, haut fonctionnaire de l'Unesco, écrit en 1948 dans *Le Courrier de l'Unesco* que cette organisation a la mission d'opérer « une reconstruction sur le plan des idées⁸ ». L'écrivain Philippe Soupault, le philosophe Bertrand Russell incitent, eux aussi, l'Unesco à s'occuper de la reconstruction, et les deux premiers directeurs généraux de l'institution, Julian Huxley et Jaime Torres Bodet, sont favorables à cet objectif⁹.

Mais le budget initial de l'Unesco est très limité par rapport aux ambitions formulées. Le budget total est de 14 millions de dollars seulement pour les deux années 1946 et 1947. Cette faible dotation initiale s'expliquerait par la décision des États-Unis de fournir l'essentiel des fonds qu'ils destinaient à la reconstruction éducative et scientifique de l'après-guerre par voie bilatérale, et non pas par voie multilatérale¹⁰. Dans ces conditions, comment l'Unesco pourra-t-elle contribuer efficacement à l'effort de reconstruction ?

Des études sur les besoins en reconstruction

Ce faible budget amène l'Unesco à se borner essentiellement à des études et à des inventaires. Ainsi, en 1947, est publié le premier volume du *Book of Needs* (rapport sur les besoins techniques des pays dévastés par la guerre) portant sur les pays d'Europe ; en 1949 est publié le second volume, portant sur les besoins en reconstruction des pays asiatiques¹¹. Cet ouvrage fait le point, grâce à des données chiffrées jusqu'alors inédites, sur les besoins de ces pays dans le domaine scientifique, éducatif et culturel. L'Unesco se concentre en particulier sur les besoins en reconstruction des institutions culturelles touchées par la guerre : en 1948 paraît *Universities in Need* et en 1949 *Art Museums in Need*¹².

⁷ Archives Unesco (désormais sauf précision contraire les archives citées viennent de l'Unesco), dossier biographique de Bernard Drzewieski : Unesco/Biographies/12, 10 oct. 1948.

⁸ Lin Yutang, « De l'Orient à l'Occident, un même effort culturel », *Le Courrier de l'Unesco*, n° 8, septembre 1948, p. 3.

⁹ *L'Unesco en 1950 : ses buts, ses activités*, Paris, Unesco, 1950, p. 17 ; Émile Delavenay, « Mes souvenirs de Jean Thomas : tradition normalienne et le 'C' dans 'Unesco' », dans *Souvenir de Jean Thomas*, Nice, 1984, p. 56-62 ; *Courrier de l'Unesco*, juin 1948, p. 2 : « Les besoins techniques de l'information : premiers rapports des enquêteurs Unesco », par Philippe Soupault ; août 1954, p. 44-45, « Lecteurs affamés » par Philippe Soupault ; discours de Bertrand Russell à la conférence générale de 1949, 4C/VR.9, 29 sept. 1949, p. 151-154 ; conférence de presse de J. Huxley, 17 janv. 1948, p. 3-4 ; DG/8/49, 1^{er} avril 1949, p. 10-11.

¹⁰ Interview de John Bowers par Philip Jones, voir Philip Jones *International Policies for Third World Education : Unesco, literacy and development*, London and New York, ed. Routledge, 1988.

¹¹ *The Book of Needs (of 15 war-devastated countries in education, science and culture)*, vol. I, Paris, Unesco, 1947 ; vol. II, 1949.

¹² *Universities in Need*, Paris, Unesco, 1948 ; et Jean Leymarie, *Art Museums in Need*, Paris, Unesco, 1949.

L'orchestration de la reconstruction matérielle des institutions culturelles

La « commission de reconstruction et de réhabilitation » de l'Unesco planifie une campagne d'aide internationale intensive aux institutions culturelles touchées par la guerre, avec le soutien financier de gouvernements, d'associations nationales et internationales, de fondations (notamment américaines), d'églises, d'universités et d'écoles¹³.

En 1947, l'Unesco suscite la formation d'un organisme international réunissant 31 organisations internationales non gouvernementales (OING) s'occupant de la reconstruction éducative et culturelle : le TICER, Temporary International Council for Educational Reconstruction (« conseil international provisoire pour la reconstruction éducative »). Il contribue à la mobilisation et à la coordination des actions du secteur privé dans ce domaine¹⁴. L'Unesco parvient ainsi à orchestrer et à coordonner les actions des différents organismes qui se préoccupent de reconstruction¹⁵, même si des « frictions » se produisent entre le département de la reconstruction et les autres départements de l'Unesco, et si la collaboration avec le TICER donne lieu à des « déséquilibres » et à des « difficultés d'exécution » du fait de la multiplicité des structures qu'il chapeaute¹⁶.

En outre, de 1947 à 1950, l'Unesco publie une revue visant à sensibiliser l'opinion publique à cette action de reconstruction culturelle, et à susciter des dons. Cette revue est intitulée d'abord *Bulletin de reconstruction*, puis *Reconstitution et relèvement, Bulletin* ; puis *Élan. Revue mensuelle sur la reconstruction dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture*¹⁷. Cette revue, publiée en français et en anglais, semble avoir visé surtout un lectorat d'Américains et de Canadiens susceptibles de faire des dons pour la reconstruction.

¹³ Margetta Austin Stroup, *It's Yours for the Giving: a Guide for Action in International Educational Reconstruction*, New York, Commission for International Reconstruction, 1949 ; rapport de la Commission de reconstruction et de réhabilitation, à la conférence générale de 1947, p. 6-7 ; conférence de presse de J. Huxley, 17 janv. 1948, p. 3-4.

¹⁴ *The Book of Needs*, *op. cit.*, avant-propos ; *Avec le TICER sur le front de la reconstruction ; regard de 29 organisations internationales privées à la pointe du combat pour le relèvement de l'éducation*, Paris, Unesco, 1949 ; ces 31 OING regroupent en tout plus de sept cents organisations nationales. Le TICER englobe notamment l'importante « Commission américaine pour la relance internationale de l'éducation » (CIER), organisme créé en 1946 et regroupant deux cents organisations nationales privées américaines (Antonio Monclus, Carmen Saban, *La escuela global. La educacion y la comunicacion a lo largo de la historia de la Unesco*, Unesco, 1997, p. 87) ; Gail Archibald, *op. cit.*, p. 188 ; archives diplomatiques françaises, Mission permanente de la France auprès des Nations unies : carton 117 : note confidentielle du ministre des Affaires étrangères français aux agents diplomatiques de la République française à l'étranger, 27 août 1947 ; E. Brunswic, René Ochs, Jean-Claude Pauvert, John Ryan, *Unesco, 50 années pour l'éducation*, Paris, Unesco, 1997, p. 234-235.

¹⁵ Archives diplomatiques américaines (désormais désigné : EU), Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647) : box 2254 : lt. de K. Holland à Ch. Thomson, 10 janv. 1949, p. 5-6 ; conférence de presse de J. Huxley, 17 janv. 1948, p. 3-4.

¹⁶ Unesco, *Rapport sur l'efficacité du travail de reconstruction, 1947-1948-1949*, Paris, 1950, p. 35-36.

¹⁷ *Bulletin de reconstruction*, Paris, Unesco, janvier à juin 1947, mensuel ; d'août 1947 à juin 1949, le titre a été : *Reconstitution et relèvement, Bulletin* ; puis en 1949-50 *Élan. Revue mensuelle sur la reconstruction dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture*.

L'Unesco joue en effet un rôle actif d'intermédiaire entre des institutions américaines désireuses de faire des dons pour la reconstruction culturelle de l'Europe et les institutions européennes réceptrices de ces dons¹⁸. Elle reçoit de très nombreuses demandes d'aide. Elle donne suite à plusieurs d'entre elles, permettant notamment la reconstruction de différentes structures dans la moitié Nord de la France (zone ayant été plus affectée par les destructions de la guerre que la zone libre), comme la faculté des sciences de Rennes¹⁹, les bibliothèques de Dunkerque et de Strasbourg²⁰, et des institutions culturelles dans les pays détruits et affaiblis intellectuellement par l'extermination de dizaines de milliers de juifs comme la bibliothèque de l'université de Varsovie (près de trois millions de juifs ont été exterminés en Pologne)²¹. Le bilan de ces efforts apparaît positif, ainsi que le jugent les diplomates américains qui font des comptes rendus réguliers à leur administration au sujet de l'action de l'Unesco (et qui n'hésitent pas à se montrer critiques sur d'autres points)²².

Les « bons Unesco », un système original et efficace

L'Unesco, dans son rôle de coordination et d'intermédiaire, met en place en 1949 un mécanisme original et efficace : celui des « bons Unesco », ou « coupons Unesco ». Il s'agit de faciliter les transferts d'argent d'un pays à l'autre dans le cadre de dons ou de prêts pour la reconstruction, en particulier pour permettre l'achat de livres. Ce système suscite rapidement l'intérêt de très nombreux pays (donateurs comme bénéficiaires) et la satisfaction générale²³. Il se poursuivra, de manière inattendue, dans les années suivant la fin de la reconstruction, étant utilisé ensuite par les pays du Tiers Monde. Ce système existe d'ailleurs toujours et sert aujourd'hui, plus largement, à permettre aux pays dont la monnaie nationale est non convertible, ou qui souffrent de la pénurie de devises, à « acheter des matériels éducatifs et scientifiques et à acquitter les frais scolaires ou universitaires, les cotisations aux établissements éducatifs, scientifiques ou culturels à travers le monde²⁴ ».

Outre l'action matérielle de reconstruction, c'est aussi à l'aide envers les personnes elles-mêmes touchées par la guerre qu'entend se consacrer l'Unesco.

¹⁸ 36 A 653 (44), I : télégramme de Grimes à Saunders, non daté.

¹⁹ X 07.83 Torres Bodet, II : *Nouvelles de l'Unesco*, 31 mars 1949, p. 3.

²⁰ 36 A 653 (44), III : lt. de Julien Cain à Torres Bodet, 10 sept. 1951.

²¹ X 07.83 Torres Bodet, II : *Nouvelles de l'Unesco*, 31 mars 1949, p. 4.

²² *Rapport sur l'efficacité du travail de reconstruction*, 1950, p. 35-37 ; DG/73, 1950, p. 4 ; EU, Decimal file : 398.43. RG 59. Department of State, 1950-54 : box 1601 : télégramme confidentiel de K. Holland au secrétaire d'État, 21 fév. 1950 ; EU, box 1603 : rapport de K. Holland au département d'État, 21 avril 1950, p. 2.

²³ EU, box 1603 : lettre confid. de l'ambassade américaine de Tel Aviv au département d'État, 11 mai 1950 ; *Informal report of the US Delegation to the seventh session...*, doc. cit., p. 22 ; EU, Decimal file, RG59, entry CDF 1955-59 (NND 907444, international organizations, conferences VI) : box 1563 : lettre de Harlan B. Clark au département d'État, 15 nov. 1957, p. 2.

²⁴ Site internet de l'Unesco http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=44756&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html [lien consulté le 9 septembre 2012].

L'action de l'Unesco en faveur des victimes de la guerre

L'action de l'Unesco en faveur des victimes de la guerre se fait en coordination avec le TICER, l'OIT (Organisation internationale du travail), l'OIR (Organisation internationale des réfugiés), et le CCIC (Centre catholique international de coopération avec l'Unesco, créé en 1947, qui fait le lien entre l'Unesco et de nombreuses organisations catholiques)²⁵.

Le problème des réfugiés intellectuels

L'Unesco s'intéresse notamment, sous la pression insistante de nombreux organismes et de riches milieux américains, au problème des intellectuels déplacés, ces « élites oubliées », que ces organismes s'inquiètent de voir « subir une déchéance intellectuelle qui constituera[it] la plus grande régression de la civilisation moderne²⁶ ». Dès la fin de 1946, en coordination étroite avec l'OIT et l'OIR, l'Unesco s'occupe du problème du placement des réfugiés intellectuels²⁷, qui pose beaucoup plus de problèmes que celui des autres catégories professionnelles²⁸. L'Organisation internationale des réfugiés charge l'Unesco d'envoyer, dans les camps de personnes déplacées, des missions qui seraient chargées d'examiner les intellectuels pour les classer selon leurs capacités et les possibilités de recasement dans divers pays²⁹. Cette action est encouragée par de nombreux particuliers, et par des ONG³⁰.

À l'été 1950, Jean Chevalier, employé de l'Unesco, fait observer à son collègue René Maheu qu'une action en faveur des réfugiés « serait de nature à intéresser vivement certains milieux américains et à les incliner à la générosité. Si, au contraire, rien n'est fait par l'Unesco, ou trop peu, ces milieux éprouveront une grande déception et perdront confiance en l'Unesco³¹ ». Ainsi, Andrew Szpeer, riche industriel américain d'origine polonaise, préconise que l'Unesco établisse un vaste fichier des intellectuels réfugiés répertoriant leurs qualifications, afin de les associer à la réalisation de son programme d'assistance technique³². Mais l'Unesco ne peut pas s'en charger, pour des raisons essentiellement financières ; comme l'observe le chef du service de

²⁵ 37 : 362.92, II : lt. de J. Larnaud à Drzewziski, 9 sept. 1949.

²⁶ 37 : 362.92, II : lt. de Bernard Guineau à Schneider, 13 déc. 1949 ; mémo d'Evert Barger à Maheu, 27 juill. 1950 ; memo de Coeytaux à Maheu, 18 juill. 1950.

²⁷ 37 : 362.92, I : lt. de B. Drzewieski à Mlle Baers, non datée.

²⁸ 37 : 362.92, I : lt. d'A.J. Altmeyer au DG, 10 juin 1947.

²⁹ X 07.83 Torres Bodet, III : compte rendu de la visite du DG à Genève, avril 1949.

³⁰ 37 : 362.92, I : lt. de Ljubisa Bozic au DG, 2 janv. 1947 ; lt. de L. Bozic au DG, 31 janvier 1949 ; lt. du prêtre Leondi Gladkov à J. Huxley, 10 nov. 1947 ; lt. de Steenberghe-Engeringh, 11 fév. 1949 ; 37 : 362.92, II : lt. de P. Kuhne, chef adjoint de la division exécutive du comité international de la Croix-Rouge, au directeur général, 10 mai 1950 ; I : lt. d'I. Korálnik, de la direction centrale de l'Union OSE, à B. Drzewieski, 14 fév. 1949 ; lt. de Mlle Baers, secrétaire générale de l'Union catholique internationale de service social, Bruxelles, à Drzewieski, 16 fév. 1949 ; lt. de Mme Steenberghe-Engeringh, présidente générale de l'Union internationale des ligues féminines catholiques, au directeur général, 11 fév. 1949 ; II : lt. de Bernard Guineau, de l'association syndicale professionnelle des rédacteurs en chef des journaux et revues français, à D. Schneider, 13 déc. 1949.

³¹ 37 : 362.92, II : lt. de J. Chevalier à Maheu, 8 août 1950.

³² 37 : 362.92, II : lt. de Coeytaux à Maheu, 18 juill. 1950.

reconstruction en 1950, « nous n'avons ni le personnel ni les fonds pour cela [...]. Nous tomberions inévitablement dans un abîme d'espoirs et de grandes attentes déçus. Nous n'avons pas de ressources pour permettre que le fardeau de l'OIR tombe sur nos épaules³³ ».

Dans de nombreux milieux, la renonciation de l'Unesco à agir en faveur des intellectuels réfugiés entraîne une vive déception et une crainte quant à leur avenir ; ainsi, en 1950, M. Gouineau, de l'Entraide française, exprime la crainte que dès lors, ceux-ci « ne deviennent communistes, ou du moins amers et anti-sociaux³⁴ ». La crainte que les intellectuels réfugiés ne soient séduits par le communisme constitue d'ailleurs un des principaux motifs des milieux américains pour préconiser leur assistance.

L'action de l'Unesco dans ce domaine de l'action sociale en direction des réfugiés se limite finalement principalement à des études, comme celle intitulée *Personnes déplacées* (1955)³⁵, traitant des problèmes de la réadaptation psychologique et sociale des réfugiés³⁶. Cet ouvrage suscite un accueil remarqué dans la presse³⁷.

Des études sur les problèmes des enfants victimes de la guerre

Les efforts de l'Unesco se font non seulement au niveau matériel et social, mais aussi au niveau psychologique. En collaboration avec la FICE (Fédération internationale des communautés d'enfants), l'Unesco se penche sur les problèmes psychologiques des enfants traumatisés par la guerre ; l'idée sous-jacente est que si l'on ne prend pas soin de rééduquer cette génération d'enfants perturbés, une fois arrivés à l'âge adulte, ils pourraient devenir dangereux. C'est dans cet esprit aussi qu'en 1949 Paulo de Berredo Carneiro, fonctionnaire de l'Unesco, souligne le problème « poignant » des enfants grecs réfugiés, victimes de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre civile grecque qui a suivi : « des millions d'enfants assujettis à un régime de sous-alimentation, vivant au milieu de ruines qui ne leur rappellent que trop les férocités de la guerre, grandissent dans les conditions les plus défavorables », conditions qui « auront inévitablement des répercussions lointaines et affecteront aussi bien leurs capacités physiques que leur mentalité et leurs attitudes politiques³⁸ » ; c'est dans le même esprit que le *Manuel des chantiers internationaux* affirme : « Par millions, des enfants grandissent dans un monde bouleversé qui souffre encore des ravages de la

³³ 37 : 362.92, II : mémo d'Evert Barger à Maheu, 27 juill. 1950 ; memorandum de Coeytaux à Maheu, 18 juill. 1950.

³⁴ EU, Decimal file : 398.43. RG 59. Department of State, 1950-54 : box 1600 : télégramme confid. de K. Holland à Charles A. Thomson, 20 janv. 1950.

³⁵ *Personnes déplacées, recueil d'études sur la psychologie des réfugiés, leur santé mentale et les problèmes de leur réinstallation*, sous la direction de H.B.M. Murphy, Paris, Unesco, 1955.

³⁶ X 07.83 Torres Bodet, II : News Bulletin/6/49, 7 p. : 31 mars 49, Nouvelles de l'Unesco ; 3 A 31 Flight and Resettlement : lettre de Murphy au directeur du département des sciences sociales, 26 août 1950 ; lt. de J.R. Rees à Myrdal, 27 juillet 1951.

³⁷ 3 A 31 Flight and Resettlement : Revue de presse n° 28, 23 septembre 1955, p. 1. Sa parution y est très médiatisée, donnant lieu à 55 articles de presse, dont 5 éditoriaux ; revue de presse de l'Unesco (RP), 31 mai 1956.

³⁸ Paulo de Berrêdo Carneiro, « L'Unesco au secours des enfants grecs ! », dans Paulo de Berrêdo Carneiro, *Vers un nouvel humanisme*, Paris, Seghers, 1970, p. 234.

Chloé Maurel, « L'action de l'Unesco dans le domaine de la reconstruction », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

guerre. Est-il dès lors surprenant que tant de jeunes ne croient plus en rien, qu'ils soient devenus des apathiques dépourvus de convictions et sans idéal³⁹ ? »



Couverture du rapport « Enfants sans foyer » rédigé pour l'Unesco par Thérèse Brosse, 1949. © Droits réservés

En coopération avec la Fédération mondiale de la santé mentale (FMSM), l'Unesco élabore de nombreuses études et réflexions sur la psychologie des victimes de la guerre⁴⁰, et sur les liens étroits entre paix et santé mentale, développant l'idée que tout ce qui contribue à un sentiment d'« appartenance » et de sécurité contribue par

³⁹ *Manuel des chantiers internationaux*, 1951, Paris, Unesco, par Willy Begert. Introduction.

⁴⁰ Thérèse Brosse, *L'enfance victime de la guerre, une étude de la situation européenne*, Paris, Unesco, 1949, 147 p. *L'enfance vagabonde*, Paris, Unesco, 1950 ; 371.95 : doc de travail par Thérèse Brosse ; 5 nov. 1947, Educ./55 ; *Les communautés d'enfants. Un espoir pour les victimes de la guerre*, par Élisabeth Rotten ; ED/126, 21 mai 1953, p. 1 ; Educ./55, 5 nov. 1947, p. 1, 21-22.

là même à l'édification de la paix⁴¹. L'Unesco s'intéresse au problème des enfants victimes de la guerre, dans la perspective que l'existence de ces êtres perturbés et déracinés constituerait une menace pour l'avenir de la paix mondiale : « Que peut-on sincèrement espérer d'une génération écrasée sous le poids d'une enfance dramatique ? Que deviendront ces êtres dans vingt ans ? » Études, rencontres, enquêtes, conférences, se multiplient sur ce thème⁴².

Un soutien aux communautés et villages d'enfants

L'Unesco apporte dans ce cadre son encouragement et son soutien aux communautés et villages d'enfants qui se développent alors⁴³. Le premier village d'enfants est apparu en France, à Megève, lorsque le commissaire de la République de Lyon et le comité de l'Entraide française ont réquisitionné les hôtels de cette station de sports d'hiver pour y loger des orphelins de guerre, des enfants abandonnés, et des enfants juifs rescapés des camps de concentration. Mais des intérêts privés sont rapidement entrés en jeu, et, devant la renaissance du tourisme, le village d'enfants de Megève a été dissous. D'autres communautés d'enfants ont été alors créées ailleurs en France et en Europe⁴⁴.

En juillet 1948, l'Unesco organise une conférence des directeurs de communautés d'enfants, à l'issue de laquelle est créée, sous l'impulsion de l'Unesco, la Fédération internationale des communautés d'enfants (FICE)⁴⁵. L'Unesco ayant alors délégué l'action directe en faveur des communautés d'enfants à la FICE, elle se consacre dès lors surtout dans ce domaine à une action de promotion⁴⁶. L'Unesco fait l'éloge des

⁴¹ *Mental Health and World Citizenship*, London, H.K. Lewis, 1948, cité dans : Otto Klineberg, *Etats de tension et compréhension internationale*, Paris, Unesco, Librairie de Médicis, Génin, 1951, p. 243-244.

⁴² 371.95 : 11 avril 1949, Unesco/REC/Rep.8, p. 1-2 ; X 07.83 Torres Bodet, II : News Bulletin/6/49, 7 p. : 31 mars 1949, Nouvelles de l'Unesco. En 1949, il est estimé qu'il y a 12 ou 13 millions d'enfants abandonnés ou déplacés en Europe. L'Unesco estime que c'est « un des problèmes les plus urgents et les plus complexes que le monde ait à résoudre » ; l'Unesco soutient l'organisation des « Semaines internationales d'études pour l'enfance victime de la guerre » (SEPEG), cycle de cours et de conférences, tenues plusieurs fois chaque année de 1945 à 1949 (cf. 371.95 A 072/01 SEPEG) ; l'Unesco organise en 1949 une conférence sur « la réintégration sociale de l'enfance malheureuse et inadaptée » et en 1950 une conférence sur « la rééducation des enfants mutilés ou infirmes » (371.95 : lt. de Cheng Chi Pao à Cilento, 7 juillet 1949) ; *Courrier de l'Unesco*, février 1949, p. 1 : « Un immense malheur. Les enfants d'Europe ».

⁴³ Leonard Stout Kenworthy, *The Teacher and the Post-War Child*, Paris, Unesco, 1946 ; *Les psychologues scolaires*, Paris, Unesco, Genève, BIE, XI^e conférence internationale de l'instruction publique, Genève, 1948 ; *Enfants sans foyer, compte rendu des travaux de la conférence des directeurs de communautés d'enfants de 1948*, Trogen-Heiden, Suisse, préparé par Thérèse Brosse, Paris, Unesco, 1949 ; Elisabeth Rotten, *Les communautés d'enfants, un espoir pour les victimes de la guerre*, Paris, Unesco, 1949 ; Peggy Volkov, *La cité de l'enfance à Marcinelles*, Bruxelles, Labor, 1954 ; Leila M. Rendel, *The Caldecott Community ; A Survey of 48 years*, FICE, 1960 ; Henry B.M. Murphy (éd.), *Personnes déplacées ; recueil d'études sur la psychologie des réfugiés, leur santé mentale et les problèmes de leur réinstallation*, Paris, Unesco, 1955.

⁴⁴ Educ./55, 5 nov. 1947, p. 39.

⁴⁵ *Enfants sans foyer, compte rendu des travaux de la conférence des directeurs de communautés d'enfants*, Trogen-Heiden, Suisse, par Thérèse Brosse, Unesco, Paris, non daté.

⁴⁶ *Les communautés d'enfants. Un espoir pour les victimes de la guerre*, par Elisabeth Rotten, Paris, Unesco, non daté.

dirigeants des communautés d'enfants, « pionniers courageux⁴⁷ ». Cette promotion se fait par des publications, des articles dans le *Courrier de l'Unesco*⁴⁸, et des films⁴⁹. Elle vise notamment à récolter des fonds pour aider les communautés, qui souffrent de « difficultés financières tragiques », à perdurer⁵⁰. Ainsi, en 1949, la commission nationale française organise une collecte auprès de tous les écoliers français, en faveur de la communauté d'enfants de Moulin-Vieux dans l'Isère, créée par le couple d'instituteurs marseillais Henri et Henriette Julien ; l'Unesco soutient cette communauté dans les années suivantes⁵¹. Ces instituteurs laissent beaucoup d'autonomie aux enfants, souvent des « pré-délinquants » qu'ils jugent pouvoir remettre dans le droit chemin en les organisant sur le modèle des « républiques d'enfants », les laissant s'organiser en « syndicat » qui prend les décisions concernant « la discipline, la tenue des classes, l'organisation des fêtes et loisirs, le travail culturel extra-scolaire, l'horaire, les contrôles de propreté et des installations sanitaires, la décoration murale et florale du centre », etc.⁵². Le chercheur Mathias Gardet analyse : « L'instinct de survie qui avait conduit les enfants à se regrouper en bandes avec leurs propres règles et hiérarchie, le peu de personnels formés et disponibles pour les encadrer sont ainsi transcendés à travers ces expériences pour devenir un modèle sous forme de mini-sociétés autonomes, pratiquement autogérées par les enfants et régulées par quelques adultes bienveillants qui les maintiennent sur le droit chemin⁵³. » En 1949, l'Unesco estime que « des résultats encourageants ont déjà été obtenus » : « Des milliers d'enfants qui erraient dans les campagnes en bandes organisées, vivant au jour le jour, ont été réunis sous le contrôle des communautés et y sont devenus capables d'apporter une précieuse contribution à la reconstruction de leur pays et au développement de la compréhension internationale. Les orphelins et les autres enfants privés de famille ont trouvé un nouveau foyer où ils reçoivent les soins sans lesquels ils ne pourraient mener une existence normale⁵⁴. » Cette année-là, durant tout le mois d'août, le village d'enfants de Moulin-Vieux organise un camp international d'enfants, accueillant les pensionnaires de plusieurs autres villages d'enfants d'Europe ; ses résultats sont néanmoins très

⁴⁷ 371.95 : 11 avril 1949, Unesco/REC/Rep.8, p. 3.

⁴⁸ *Courrier de l'Unesco*, mai 1948, p. 2 : « La vie retrouvée. Pestalozzi, village d'enfants » [annexe 52] ; *Courrier de l'Unesco*, août 1948, p. 2 : « Les communautés d'enfants », par Antonio Rivolta, fondateur du premier village d'enfants en Italie ; *Courrier de l'Unesco*, juill. 1949, p. 3 : « Les écoliers français se cotisent pour Moulin-Vieux » ; *Courrier de l'Unesco*, août 1949, p. 9 : « Cité d'enfants en Italie » ; *Courrier de l'Unesco*, fév. 1951, p. 13 : « Au cœur du 'pays noir', Marcinelle, 'Cité de l'Enfance', abrite... la plus grande famille de Belgique ».

⁴⁹ Film *La marche du temps*, n° 471, 1949.

⁵⁰ 371.95 : 11 avril 1949, Unesco/REC/Rep.8, p. 6.

⁵¹ « Les écoliers français se cotisent pour Moulin-Vieux », *Courrier de l'Unesco*, juill. 1949, p. 3 ; 36 A 653 (44) : GCP, II : lt. de Louis Francois à M. Barger, 18 nov. 1950 ; en 1952, l'Unesco aide financièrement le village d'enfants de Sainte-Colombe-sur-Seine (Reg 1632, I : lettre de Maurice Schuman à René Maheu, 31 janv. 1952) ; RP/14/49, 25 mai 1949 : *Le Figaro* ; RP/26/49, 27 août 1949 : *La Tribune de Genève*, 5 août 1949, *La Suisse*, 14 août 1949, *Das Freie Wort*, Berlin, 12 août 1949.

⁵² Thérèse Brosse, *Enfants sans foyer*, rapport rédigé pour l'Unesco, 1949, p. 10-13.

⁵³ Mathias Gardet, « Le modèle idéalisé des communautés d'enfants à l'épreuve de la réalité française, 1948-1955 », *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*, Université de Genève, septembre 2010, p. 2.

⁵⁴ 371.95 : 11 avril 1949, Unesco/REC/Rep.8, p. 4.

Chloé Maurel, « L'action de l'Unesco dans le domaine de la reconstruction », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

mitigés : « Outre les problèmes de différences d'âge et de compréhension linguistique, certains rapporteurs de l'expérience évoquent l'aspect fermé de la République d'enfants admettant difficilement la pénétration d'étrangers, critiquant le collectivisme à outrance ou bien les dérapages autoritaires exercés par le couple Julien pour arbitrer les débats entre « républicains » et le groupe des « internationaux⁵⁵. »



Histoire d'une amitié. La République d'enfants de Moulin-Vieux. 2ème Partie. « La construction ». Bande dessinée réalisée par les enfants de la République, 1952

Extrait d'une bande dessinée faite par les enfants du village d'enfants de Moulin-Vieux, mentionnant l'Unesco (source : Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée, supplément au n° 36, octobre 2010. © Droits réservés

L'Unesco encourage en particulier les innovations pédagogiques expérimentées dans les communautés d'enfants, comme par exemple dans le village d'enfants de Santa Marinella-Civitavecchia, près de Rome. Ce village créé en 1945 par le père Don Antonio Rivolta est « une communauté libre de jeunes garçons qui se gouvernent eux-mêmes selon des méthodes démocratiques. [...] Le Village n'a ni clôtures, ni barreaux, ni grillages ». Les enfants élisent parmi eux un maire, qui régit le village avec l'aide d'une assemblée générale ; une monnaie spéciale, appelée « mérite », circule⁵⁶.

En effet plusieurs de ces villages ou maisons d'enfants créés dans ces années ont donné lieu à des expérimentations pédagogiques intéressantes, comme le « self-

⁵⁵ Mathias Gardet, art. cité, p. 5.

⁵⁶ *Courrier de l'Unesco*, août 1948, p. 2 : « Les communautés d'enfants », par Antonio Rivolta.

government »⁵⁷. Ces expériences multiples aboutissent, dans un souci de fédération, à la création en 1948 de la Fédération internationale des communautés d'enfants puis en 1949 en France de l'Association nationale des communautés d'enfants⁵⁸. Ces structures et ces expériences participent activement aux réflexions pédagogiques sur les méthodes et les idées de l'éducation nouvelle. L'Unesco encourage aussi les chantiers internationaux de jeunesse, qui se consacrent à la reconstruction de l'Europe dévastée dans un esprit de coopération internationale et de pacifisme⁵⁹.

La reconstruction, un domaine d'action controversé

L'action de l'Unesco dans le domaine de la reconstruction a en fait prêté à controverse, plusieurs États la jugeant inopportune, étant donné le budget limité de l'organisation et l'existence de nombreux autres organismes se consacrant à la reconstruction.

L'action de reconstruction de l'Unesco est notamment remise en question par les États-Unis, qui contestent le fait qu'elle relève vraiment de la compétence de l'Unesco. Les États-Unis sont justement le pays qui contribue le plus à cette reconstruction, et qui, comme le font valoir les opposants à cette action, en profite le moins⁶⁰. Le gouvernement britannique suit la position américaine⁶¹. En revanche, l'opinion publique, tant au Royaume-Uni⁶² qu'au Canada⁶³, en Belgique⁶⁴, en Pologne⁶⁵, en France⁶⁶, incite au contraire l'Unesco à se consacrer bien davantage encore à la reconstruction culturelle et éducative.

⁵⁷ Cf. Chloé Maurel, « Yvonne Hagnauer et la Maison d'enfants de Sèvres (1941-1970) : une expérience pédagogique novatrice », *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière* (RHEI), n° 10, octobre 2008, p. 161-179.

⁵⁸ Sur ce sujet intéressant, voir l'étude récente de Romuald Avet et Michèle Mialet, *Éducation et démocratie. L'expérience des républiques d'enfants*, Paris, Champ social, 2012 ; cf. aussi Annick Ohayon, Dominique Ottavi et Antoine Savoye, *L'éducation nouvelle, histoire, présence et devenir*, Bruxelles, Peter Lang, 2007.

⁵⁹ Interview de P. Roux par l'auteur, 5 mars 2004 ; Willy Begert, *Manuel des chantiers internationaux*, Paris, Unesco, 1951 ; *Sur les chantiers de la paix*, Paris, Unesco, 1949. Les chantiers internationaux s'étaient déjà développés au lendemain de la Première Guerre mondiale.

⁶⁰ EU, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647) : box 2241 : lettre confidentielle d'Albert Noyes à William Benton, 24 déc. 1946, p. 10 ; conférence de presse de J. Huxley, 17 janv. 1948, doc. cit., p. 3-4 : pour apaiser les craintes, Huxley doit préciser qu'il ne revient pas à l'Unesco de jouer le rôle d'« une organisation de secours, une UNNRA éducative », mais que le rôle de l'Unesco se limite à « dresser le bilan des besoins », à « susciter » le versement de fonds privés, et à « coordonner les efforts entrepris » ; *Impetus*, vol. III, n° 10-11, oct.-nov. 1949, p. 22 : courrier des lecteurs : lettre de l'Américain Richard Montgomery, qui conteste la légitimité de l'Unesco à publier cette revue.

⁶¹ Archives diplomatiques britanniques (désormais désignées : RU), FO 371/88915 : lt. de Paul Matthews au *Foreign Office*, 26 janv. 1950, p. 4.

⁶² RP/7, 17 nov. 1947 : lettre de T.S. Eliot, dans le *Continental Daily Mail*, adressée au directeur de ce journal ; RP/10, 6 janv. 1948 : *Times Educational Supplement*.

⁶³ RU, FO 371/88919 : lettre de St-John Chadwick à Ormerod, 14 avril 1950.

⁶⁴ RP/1, 6 oct. 1947 : *Het Laatste Nieuws*, Bruxelles, 19 sept. 1947.

⁶⁵ Journal de la conférence générale de 1947, vol. I, p. 104-105.

La réticence des États-Unis envers l'action de reconstruction de l'Unesco s'inscrit dans le cadre des prémices du maccarthysme : les Américains s'inquiètent d'une supposée orientation communiste de cette action. Le Département d'État américain soupçonne Bernard Drzewieski, chef du département de la reconstruction, d'être « un homme de confiance du gouvernement de Varsovie⁶⁷ ». En avril 1950, l'ambassade américaine de Paris alerte le département d'État sur une soi-disant « infiltration communiste » à l'Unesco, et sur « l'influence et les potentialités insidieuses de bureaux qui passent inaperçus, à l'Unesco, dont les communistes ont réussi à prendre le contrôle⁶⁸ ». L'ambassade envoie pour preuve un mémorandum secret rédigé par un informateur, dénonçant plusieurs membres du Secrétariat, tels Bernard Drezwieski, Philippe Roux, et M. van Vliet, présentés comme des agents communistes. Drezwieski est désigné comme « un Polonais communiste qui s'est entouré d'autres communistes ». L'informateur estime que le département de la reconstruction et sa revue *Impetus* sont un repaire de communistes ; il affirme : « l'abolition du département de la reconstruction, qui est le plus infecté, ne servirait à rien si les gens qui l'ont empoisonné étaient répartis dans les autres départements », et s'inquiète de la volonté de l'Unesco d'accroître la diffusion de la revue *Élan*⁶⁹. Les pressions américaines portent leurs fruits, puisque Drezwieski quitte l'Unesco peu après, son contrat n'étant pas renouvelé, ce que celui-ci estime lié à des motifs politiques⁷⁰. Le département de la reconstruction de l'Unesco est supprimé en 1950 sur la pression des États-Unis et du Royaume-Uni⁷¹. Malgré cela, les diplomates américains continuent de suspecter que l'Unesco est un repaire de communistes, et les rapports alarmants se multiplient à ce sujet entre les diplomates américains et le département d'État. Jusqu'à ce qu'en 1953 le maccarthysme se déchaîne vraiment à l'Unesco par le biais des réclamations du comité McCarran (« Comité de loyauté des employés des organisations internationales »), qui exige des renseignements sur les employés de l'Unesco puis le renvoi de huit Américains jugés suspects de sympathies communistes⁷². Pourquoi le département de la reconstruction a-t-il très tôt concentré l'attention du département d'État qui y craignait la présence de communistes ? Sans doute parce que le domaine de la reconstruction et de la « réhabilitation » des populations touchées par la guerre était stratégique : dans le cadre de la guerre froide

⁶⁶ 37 : 362.92, II : lt. de Maurice Gouineau, commissaire aux actions urgentes de l'Entraide française, à Drzewziski, 24 fév. 1950 ; 36 A 653 (44), I : lettre de Rose Étienne, secrétaire confédérale de la CGT-FO, à l'Unesco, 14 avril 1950.

⁶⁷ EU, Decimal file, RG59, entry CDF 1945-49 (NND 760050, from 501.PA/3-147 to 501.PA/4-1647) : box 2240 : télégramme secret de Caffery, Paris, au secrétaire d'État, 14 mars 1947 ; EU, box 1603 : rapport confid. de K. Holland au département d'État, 21 avril 1950, p. 2.

⁶⁸ EU, box 1602 : lt. de Hugh Millard, ambassade américaine à Bruxelles, au département d'État, 4 avril 1950 : il envoie au département d'État un mémorandum de 4 p.

⁶⁹ EU, box 1602 : mémorandum anonyme, secret, envoyé par l'ambassade américaine de Paris, au département d'État, 4 avril 1950, p. 2-3.

⁷⁰ EU, box 1600, rapport confid. de K. Holland à Ch. Thomson, 6 janv. 1950.

⁷¹ RU, FO 371/88915 : mémorandum de Paul Matthews au Foreign Office, 26 janv. 1950, p. 4 ; à partir de 1951, il est remplacé par le Service d'entraide (2 C/2, Annexes D et E et prévisions budgétaires pour l'exercice fin 1948, p. 35 ; 4 C/Resol. 1.1 (cité par G. Archibald, *op. cit.*, p. 139-140).

⁷² Chloé Maurel, *L'Unesco de 1945 à 1974*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine, université Paris 1, 2005, p. 238-241.

Chloé Maurel, « L'action de l'Unesco dans le domaine de la reconstruction », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

naissante, l'enjeu de l'appartenance idéologique de millions de personnes traumatisées par le nazisme, le fascisme et les persécutions était crucial.



Couverture de la revue *Impetus* (revue de l'Unesco consacrée à la reconstruction), n° 8-9, septembre-octobre 1949, consacré aux communautés d'enfants. © Droits réservés.

Malgré l'existence d'une multiplicité de structures se consacrant à la reconstruction dans les années qui suivent la fin de la guerre, et malgré le faible budget qui lui est alloué, l'Unesco a réussi à jouer un rôle notable dans ce domaine⁷³. L'organisation s'est livrée à plusieurs études faisant l'inventaire des besoins en reconstruction, et a coordonné les initiatives de nombreuses ONG américaines en vue de la reconstruction matérielle d'institutions éducatives et culturelles. L'Unesco a aussi fait la promotion de l'action de reconstruction et encouragé le versement de dons. En outre, l'Unesco s'est penchée sur le sort des « personnes déplacées » et notamment

⁷³ Columbia University : Oral History Research Office (OHRO), interview de Luther Evans, 1966, p. 307-309, 616 : l'ancien directeur général Luther Evans (1953-1958) juge cette action efficace.

parmi elles des intellectuels ; et sur le sort des enfants victimes de la guerre, en soutenant les communautés et villages d'enfants qui se créent alors en Europe pour accueillir les enfants rescapés ou orphelins. Ainsi l'Unesco a constitué un maillon efficace dans l'ensemble des actions menées par les différents partenaires de la reconstruction.

L'auteur

Chloé Maurel, normalienne, est agrégée d'histoire et docteur en histoire contemporaine. Sa thèse, réalisée à l'université Paris 1 sous la direction de Pascal Ory, portait sur l'histoire de l'Unesco. Elle en a tiré un livre : *Histoire de l'Unesco. Les trente premières années (1945-1974)*, paru chez L'Harmattan en 2010. Elle étudie notamment actuellement l'action historiographique de l'Unesco (Histoire de l'Humanité, Histoire générale de l'Afrique). Sur ce sujet, elle a publié « L'Histoire de l'Humanité de l'Unesco (1945-2000) », dans la *Revue d'histoire des sciences humaines* (juin 2010, p. 161-198). Elle anime un séminaire sur l'histoire globale à l'ENS (2010-2013) et depuis janvier 2013 un séminaire sur les organisations internationales à Sciences Po. Elle est aussi l'auteur de : *Histoire des relations internationales depuis 1945* paru chez Ellipses en 2010.

Résumé

Malgré le faible budget qui lui est alloué, l'Unesco a réussi à jouer un rôle notable dans la reconstruction. L'organisation s'est livrée à plusieurs études faisant l'inventaire des besoins en reconstruction, et a coordonné les initiatives de nombreuses ONG américaines en vue de la reconstruction matérielle d'institutions éducatives et culturelles. L'Unesco a aussi fait la promotion de l'action de reconstruction et encouragé le versement de dons. En outre, l'Unesco s'est penchée sur le sort des « personnes déplacées » et notamment parmi elles des intellectuels ; et sur le sort des enfants victimes de la guerre, en soutenant les communautés et villages d'enfants qui se créent alors en Europe pour accueillir les enfants rescapés ou orphelins.

Mots-clés : Unesco, organisations internationales, reconstruction, culture, éducation, ONU, UNRRA.

Abstract

"UNESCO's Action in the Field of Post-War Rehabilitation"

In spite of its modest budget, Unesco succeeded in playing a certain role in post-war rehabilitation. It realized many studies which did the inventory of the needs in this field, and coordinated the initiatives of the many American NGOs in the educative and cultural rehabilitation. It also encouraged peoples and institutions to give money for rehabilitation. Unesco also studied the problems of "displaced persons" and of the children who were victims of the war, notably by supporting children communities in Europe.

Key words : Unesco, International Organizations, Post-War Rehabilitation, Culture, Education, UNO, UNRRA.

Pour citer cet article : Chloé Maurel, « L'action de l'Unesco dans le domaine de la reconstruction », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 19, janvier-avril 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]